

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 1138 du 10 octobre 1947 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1138

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 octobre 1947

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1947

Date du numéro
31 octobre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 1^S septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 18844,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n° 47-17563 déterminant les modalités d'application dans les territoires d'outre-mer de la loi n° 46-255 du 27 octobre 1946 sur la composition et l'élection de l'Assemblée de l'Union française (j. O. R. F. du septembre 1947, page 9209)

Art2

= Le présent arrêté, Qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

pour le gouverneur en mission l'inspecteur des affaires administratives